

Accès à la formation / Prérequis :

- Satisfaire à une évaluation écrite (connaissances générales, aptitude au métier) et entretien individuel.
- Titulaire du SSIAP2 (ou ERP2/IGH2 délivré avant le 31/12/2005) et justifier de 3 ans d'expérience dans la fonction. Ou titulaire d'un diplôme de niveau 4 minimum (bac) ou Validation des Acquis et de l'Expérience donnant un niveau 4.
- Titulaire d'une certification PSC1, SST ou PSE1 en cours de validité à l'entrée en formation.
- Certificat médical spécifique SSIAP (moins de 3 mois).

Délai d'accès :

Un mois avant le début de la formation

Dates : Nous consulter

Durée de la formation :

216 heures réparties sur 3 mois -
Hors temps d'examen

Horaires :

Du lundi au vendredi
8h30-12h30 / 13h30-17h30

📌 OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être capable d'organiser et de gérer le service et d'assurer la mission de conseiller technique du chef d'établissement.

📄 CONTENU DE LA FORMATION

Préparation à la qualification SSIAP.3

216 heures

1/ Le feu et ses conséquences – 12h

Le feu (Écllosion et développement du feu)
Comportement au feu (Réaction et résistance au feu)
Mise en œuvre des moyens d'extinction

2/ La sécurité incendie et les bâtiments – 65h

Matériaux de construction
Etudes de plans – Outils d'analyse

3/ Réglementation incendie – 70h

Organisation générale de la réglementation
Classement des bâtiments
Dispositions constructives et techniques
Moyens de secours – Visites
Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées

4/ Gestion des risques – 23h

Analyse des risques
Réalisation des travaux de sécurité
Documents administratifs

5/ Conseil au chef d'établissement – 6h

Information de la hiérarchie
Veille réglementaire

6/ Correspondant des commissions de sécurité – 6h

Commissions de sécurité

7/ Management de l'équipe de sécurité – 26h

Organiser le service
Exercer la fonction d'encadrement
Notions de droit du travail et de droit civil et pénal

8/ Budget du service sécurité – 8h

Suivi budgétaire du service
Fonction achat – Fonction maintenance

Effectif prévu : De 6 à 10

Formateur référent :

Stephan ERATOSTENE

Personnes à contacter :

Vincent LABORDE

Tarif : Sur demande

Lieu principal de formation :

INSEIT
Espace Nikaia
11 Av. du Docteur Robini
06200 NICE

Tel. : 04 97 18 11 33

www.inseit.com
inseit.formation@wanadoo.fr

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale réglementaire.

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

09/09/2024



MÉTHODE ET ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Alternance des apports théoriques, de cas pratiques et de mises en situation avec méthodes directives et participatives.



ÉVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

Agrément Préfecture des Alpes Maritimes INSEIT n° 0027-2016 bis

Certificat de qualification professionnelle Ministère de l'intérieur.
Enregistré répertoire spécifique n° RS 5643 le 01/01/2022.

Arrêté modifié du 02 mai 2005 du Ministère de l'intérieur.

- Qualification S.S.I.A.P. 3
3ème degré de qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie : Chef de service de sécurité incendie.
Examen en fin de formation.

Cette qualification est soumise à un recyclage triennal.

Examen : Deux épreuves écrites (40 min. et 2h30)
Epreuve orale : 15 minutes / candidat.